



AOP CORBIERES ROUGE 2018

Natur'Aile

Les vignerons de la Cave, sensibilisés de longue date à la protection de l'environnement, lancent cette cuvée « zéro résidu », vinifiée sans sulfites, dont le niveau de SO2 se situe en-dessous de 10 mg/litre :

Cépages : 60% Grenache noir, 10% Syrah, 30 % Carignan

Les Maîtres Vignerons de Cascastel sont les seuls vignerons à avoir engagé une action biodiversité pour protéger le rare lézard ocellé, ils ont démarré un programme d'étude pour inventorier puis des actions spécifiques pour protéger ce plus gros lézard d'Europe, qui figure sur la liste rouge des espèces menacées en Europe.



Avec l'aide de l'association herpétologique de Provence Alpes Méditerranée, les vignerons ont observé et caractérisé la présence du petit animal dans leurs vignes dans le but de mieux connaître les éventuels impacts de leurs pratiques sur cette population ; un suivi par photo-identification a été initié et 9 sites d'études sont en place sur le territoire de la coopérative.

100 % de leur vignoble est engagé dans la démarche agriculture raisonnée REVE (Respectueuse de l'Être humain, du Vignoble et de l'Environnement).

Les 100 vignerons-coopérateurs de Cascastel exploitent 750 hectares de vignes en appellations Corbières, Fitou, VDN Rivesaltes, VDN Muscat de Rivesaltes et IGP Vallée du Paradis. Ils sont inscrits depuis de longues années en viticulture raisonnée sur la base du cahier des charges REVE « créé afin d'être plus proche des terroirs car nous sommes dans un environnement préservé » explique Marc Guinebault, directeur commercial.

Et les panneaux solaires, première étape en développement durable, on les voit de loin !

L'ensemble des bâtiments, la cave, le bâtiment de stockage et l'ancienne cave des "Vignerons de la Haute-Corbière" (Saint-Jean de Barrou) - créée en 1914 et toujours utilisée pour la réception des vendanges et la vinification des vins rouges et rosés – est couvert de panneaux solaires.

